



# DCG Diplôme de comptabilité et de gestion



COMPTABILITÉ  
FINANCE  
GESTION

Devenir un expert financier reconnu.

## Le diplôme

Diplôme d'Etat Bac + 3 spécialisé en gestion/comptabilité/finance, le DCG permet d'accéder à un secteur à fort taux de recrutement. La formation met l'accent sur le développement des compétences tant techniques que managériales avec une ouverture sur l'international, tout en proposant un encadrement et un suivi personnalisé à l'IFA de Rambouillet et en entreprise. Le diplômé DCG reçoit également le certificat de formation professionnelle de la CCI de Versailles Val d'Oise/Yvelines délivré conjointement avec l'entreprise d'accueil, s'il a obtenu des résultats satisfaisants pendant les trois années de formation.

## Les objectifs de la formation

- *Etre garant d'une information financière fiable et pertinente*
- *Devenir un expert financier au service du dirigeant*
- *Anticiper les évolutions de l'environnement économique*
- *Développer une stratégie de conseil*
- *Intégrer la culture de la performance économique*

## Perspectives professionnelles

- Collaborateur de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes
- Responsable d'un service comptable
- Chef comptable de PME, comptable unique de TPE
- Contrôleur de gestion junior
- Conseiller financier ou juridique

## Secteurs d'activité

Toute entreprise, PME/PMI, grands groupes, cabinets d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes, banques, assurances.

## Nos partenaires

Nous sommes en relation partenariale avec de grands groupes, des PME-PMI et TPE, des cabinets d'expertise comptable et des institutions publiques qui engagent nos apprentis. Ces entités participent également à la validation de certains modules de nos cycles de formation.

## Déroulement de la formation

La formation est composée de 13 Unités d'Enseignement (UE) réparties sur 3 ans\* (665 heures de formation par an en moyenne), avec une moyenne de 4 UE et une session annuelle d'examen.

Elle se déroule en alternance selon le mode suivant : 1 semaine entreprise / 1 semaine école.

- D'octobre à janvier : 1 semaine en entreprise / 1 semaine à l'IFA
- De février à avril (période fiscale) : 3 semaines en entreprise / 1 semaine à l'IFA
- De mai à juin : 1 semaine en entreprise / 1 semaine à l'IFA

Début des cours : fin août.

Examens : début juin.

L'année pédagogique comporte des contrôles de connaissance réguliers (dont deux examens blancs annuels) et une semaine de révision intensive avant l'examen national.

\*2 ans pour les admissions parallèles.

## Contact

Secrétariat pédagogique

Tél : 01 34 83 95 78

ifa.rambouillet@versailles.cci.fr

## IFA de Rambouillet

IFA de Rambouillet

2/6, rue Chasles

78120 Rambouillet

Tél : 01 34 83 95 78

www.ifa-rambouillet.fr

## Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)

**Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (sauf DCG1).**

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.

### Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour le contrat de professionnalisation et autres actions de professionnalisation
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité
- Détenir un permis de travail pour les candidats étrangers

### Modalités d'inscription

La sélection des candidats s'effectue sur dossier, tests écrits et entretien de motivation.

### Pré-requis

Etre titulaire du Baccalauréat général (L,ES,S), technologique (STG) ou professionnel. Possibilité d'admissions parallèles en DCG L2 (BTS CGO, DUT GEA, MSG, MSTCF, DPECF ou tout autre titre ou diplôme équivalent).

### Programme de la formation

#### DCG L1

- Introduction au droit
- Economie
- Système d'information de gestion
- Introduction à la comptabilité
- Anglais appliqué aux affaires

#### DCG L2

- Droit des sociétés
- Droit fiscal
- Finance
- Comptabilité approfondie
- Anglais appliqué aux affaires

#### DCG L3

- Droit social
- Management
- Contrôle de gestion
- Anglais appliqué aux affaires
- Relations professionnelles

### Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

#### Comptabilité-fiscalité :

- Enregistrement des pièces comptables dans les différents journaux
- Lettrage des comptes de tiers
- Rapprochement bancaire
- Gestion des immobilisations
- Révision et travaux d'inventaire
- Elaboration de la liasse fiscale
- Etablissement des documents fiscaux
- Calcul et élaboration des bulletins de paie
- Etablissement des déclarations sociales
- Conseil clientèle

#### Gestion financière :

- Analyse des documents de synthèse
- Gestion des opérations sur titres
- Gestion de devises
- Elaboration de tableaux de flux

#### Juridique et contentieux :

- Rédaction d'actes juridiques (création ou dissolution de sociétés)
- Rédaction des rapports des assemblées générales
- Assistance en matière d'embauche et de formalités de fin de contrat de travail des salariés
- Recouvrement de créances

### Poursuite d'études envisageable

- DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) Bac +5
- Masters universitaires
- Ecoles de commerce
- TCCG (Titre certifié en Contrôle de gestion)



Tout sur le réseau  
des écoles  
[www.ecoles.versailles.cci.fr](http://www.ecoles.versailles.cci.fr)